Brevet Professionnel Éducateur Canin

Niveau 4
Certification Ministère de l'Agriculture
Échéance : 31.08.2028

CFAAH & CFPC
Code ROME : A1408
RNCP : 37560

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des compétences relatives à l'éducation canine, c'est-à-dire à l'adaptation du comportement d'un chien à son environnement et aux attentes de notre société. Le titulaire du diplôme sera ainsi en capacité de préparer des prestations canines, d'assurer le fonctionnement de l'entreprise dans laquelle il évolue, d'éduquer un chien ou de rééduquer un comportement réactionnel, d'apprendre à éduquer...

PROGRAMME & BLOCS DE COMPÉTENCES (CAPACITÉS)

C1 - Se situer en tant que professionnel dans le domaine de l'éducation canine

C2 - Préparer les prestations d'éducation canine

C3 - Assurer le focntionnement de l'entreprise

C4 - Éduquer un chien

C5 - Apprendre à éduquer

NOTRE MODULE SPÉCIFIQUE

C6 - Conduire une activité sportive de loisir canin

Capacités transversales & complémentaires

- Utilisation des techniques de l'information et de la communication numérique
- Utilisation des outils mathématiques
- Communication en situation professionnelle

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Installation ou salariat dans une structure canine...

POURSUITE DE PARCOURS

Consulter notre site internet.

100% d'insertion professionnelle

VALIDATION & CERTIFICATION

Évaluation en contrôle continu en situations professionnelles.
Chaque capacité est obtenue indépendamment.
Le diplôme est délivré après validation de l'ensemble des capacités.

83% de réussite à l'examen (2026)

AgriCampus40 - CFAAH des Landes - CFPC des Landes
Route de Luglon
40630 Sabres
05.58.98.70.93
05.58.98.71.38
cfa.landes@educagri.fr
cfppa.dax@educagri.fr

Brevet Professionnel Éducateur Canin

Niveau 4

CFAAH & CFPC

PRÉREQUIS & PROFIL DES CANDIDATS

Comprendre, lire et écrire le français ; maîtriser les quatre opérations mathématiques de base.
Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'agriculture et justifier d'une immersion en situation professionnelle (stage...).
Parcours personnalisé selon les prérequis, les tests de positionnement et les diplômes obtenus.

APPRENTISSAGE (CFA)

Organisation : formation en 2 ans - 800 heures au CFA (soit environ 12 semaines/an), le reste en entreprise (dont 5 semaines de congés payés/an).

Rythme : 35h/semaine en entreprise et au CFA.

Conditions d'accès : dès 16 ans. Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) ou supérieur. Satisfaire aux tests de prérequis.

Public & inscription : public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage selon la réglementation en vigueur.
Préinscription via la fiche contact disponible sur le site internet.

Conditions de financement & rémunération : rémunération par l'employeur selon la grille en vigueur. Formation financée par l'OPCO ou la collectivité.

FORMATION CONTINUE (CFPC)

Organisation : 1000 heures en centre de formation dont 12 semaines de stage en entreprise.

Rythme : 32h/semaine au CFPC - 35h/semaine en entreprise.

Conditions d'accès : dès 18 ans. Satisfaire aux tests de prérequis.

Public & inscription : salariés & demandeurs d'emploi via le conseiller France Travail, Mission Locale, Cap Emploi...
Préinscription via la fiche contact disponible sur le site internet.

Conditions de financement & rémunération : financements possibles par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Compte Personnel de Formation (CPF), Transitions Pro...

UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉUSSITE

89% de satisfaction

Un suivi individuel et un accompagnement personnalisé.

Des interlocuteurs privilégiés tout au long du parcours : des équipes formées au handicap, des aides pédagogiques, une conseillère en insertion socioprofessionnelle, une chargée de développement...

Des plateaux techniques dédiés à l'acquisition des compétences professionnelles, des exploitations agricoles pédagogiques et un cadre de formation privilégié.

L'apprenant au cœur de son projet

Cofinancé par l'Union européenne

V1 - sept. 2026